



Section Puy de Dôme

**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Chers collègues,

La CFTC DGFIP 63, syndicat constructif, s'engage et met tout en œuvre pour améliorer et garantir les meilleures conditions de vie au travail, et pour vous apporter des réponses adaptées lors des moments importants qui jalonnent votre carrière.

Cette année et l'année précédente, lors de la visite de votre site, vous avez pu constater comment la CFTC DDFIP 63 est à votre écoute et vous représente.

Je porte vos revendications en Comité Technique Local (CTL) avec détermination et dans un esprit toujours ouvert au dialogue.

Notre assemblée générale se tiendra le mardi 5 juin 2018 de 13h45 à 16h à l'ENFIP 63, salle 417, 4ème étage.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous.

Après un accueil convivial autour d'un café gourmand, suivra un rappel des valeurs constructives et humaines défendues par le syndicat CFTC depuis sa création dès le début du 20e siècle, et notre permanent régional fera un point sur l'actualité et le dialogue social.

Nous serons également à votre écoute et présents pour répondre à toutes vos questions.

Le programme complet et les modalités sont au verso de ce présent document.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence au plus tard le 1/06/18 à : cftc.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr

Bien cordialement à tous, et au plaisir de vous rencontrer.

Le Secrétaire Départemental
Jean Christophe LAGNIER

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédéc 322

75013 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Section Puy de Dôme

**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Qu'est-ce qu'une Assemblée Générale Départemental ?	<p>L'AG est un moment fort de la vie professionnelle et syndicale. C'est l'occasion pour chaque adhérent, sympathisant, ou collègue de s'informer et de débattre sur les revendications des agents, sur la vie et l'avenir des services à la DDFIP 63.</p>
Comment poser cette AA dans SIRHIUS?	<p><i>Une autorisation d'absence est accordée par la Direction conformément à la décision ministérielle du 5/01/1983.</i></p> <p>Les agents souhaitant assister à une Assemblée Générale d'une organisation syndicale de leur choix, bénéficient, à titre exceptionnel, d'<u>une journée annuelle</u> d'autorisation d'absence : Ils doivent choisir dans SIRHIUS le motif d'absence : « assemblée générale syndicale »</p>
Quel est le programme ?	<p>13h45 : Accueil des collègues autour d'un de café ou d'un thé gourmand. 14h00 : Ouverture et présentation des participants du département et du permanent de la région. 14h15 : Compte Rendu du Trésorier et de l'activité de la section de la Section, vote 14h30 : Compte Rendu sur l'actualité syndicale et le dialogue social 10h45 : Intervention du représentant régional sur l'actualité syndicale et le dialogue social 15h15 : Questions Diverses 15h45 : Élection et présentation des membres du bureau -vote 16h00 : Clôture de l'AG,</p>

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 32 74

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com